

**Discours**  
**de Madame Roselyne BACHELOT-NARQUIN**  
*Ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale*

-----

**ENREGISTREMENT MESSAGE VIDÉO**

-----

**VOEUX**

*à l'attention des Lecteurs*

**de AGEVILLAGE**

-----

**- Mercredi 4 janvier 2012 -**

à 14h45

**(MINISTÈRE des SOLIDARITÉS et de la  
COHÉSION SOCIALE)**

*Salon jaune*

Mesdames, messieurs,

A l'aube de cette **nouvelle année**, je voudrais adresser à chacune et chacun d'entre vous mes **vœux les plus chaleureux** pour **2012** : des vœux de **santé** d'abord ; des vœux, aussi, de **bonheur** et **d'épanouissement personnel**.

Santé, bonheur et épanouissement : c'est ce que je souhaite également à nos **aînés**,

comme à celles et ceux qui les accompagnent **quotidiennement**.

\*

Les personnes en situation de perte d'autonomie et leurs aidants : c'est précisément pour elles et pour eux que le **Président de la République** a initié un **grand débat** sur la réforme de la dépendance.

Vous le savez, la **crise financière** a conduit le Gouvernement à **reporter** les **mesures financières les plus lourdes** de la réforme de la dépendance.

Agir autrement n'aurait pas été **responsable**, chacun le comprendra aisément.

Mais je tiens à vous rassurer : les mesures financières pour améliorer la prise en charge des personnes et des familles seront **mises en place** dès que le contexte nous le permettra.

Par ailleurs, je veux le redire : nos efforts en faveur des personnes âgées se sont accrus.

- nous consacrons d'ores et déjà chaque année **25 milliards d'euros** aux personnes âgées dépendantes ;
- le **plan Alzheimer** qu'a lancé Nicolas Sarkozy a conduit à mobiliser **1,5 milliard d'euros** supplémentaire ;
- **et chaque année** depuis 2007, nous créons **7 500 places nouvelles d'EHPAD.**

**Cet effort considérable, non seulement il ne diminuera pas, mais nous allons l'accroître encore cette année.**

Comme s'y est engagé le Président de la République, nous avons donc proposé dans les dernières lois financières plusieurs mesures d'effet immédiat.

Je n'en donnerai qu'un exemple : la croissance de l'ONDAM médico-social sera légèrement supérieure à 4% en 2012 et même pour ce qui concerne les personnes âgées, supérieure à 6% pour 2012.

Cela permettra notamment d'améliorer la qualité de la prise en charge des

personnes âgées en poursuivant la **médicalisation** de nos EHPAD et le **renforcement en personnels soignants**. **140 millions d'euros** y seront consacrés.

Cela permettra également de financer un **plan de 50 millions d'euros** pour accompagner la rénovation, la modernisation, et donc l'**humanisation** de nos EHPAD.

J'ai également obtenu que l'on apporte une réponse concrète aux **difficultés** rencontrées par les **services à domicile**.

La création d'un **fonds de restructuration** a déjà été votée par l'Assemblée nationale. Hébergé par la **Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA)**, il sera doté de **50 millions d'euros** qui s'imputeront directement sur le budget de l'Etat, et non au détriment d'autres acteurs du secteur médico-social.

Ce fonds permettra d'accompagner la **restructuration des services d'aide à domicile** pour les aider à retrouver les conditions d'un **équilibre financier**.

Au-delà de ces mesures budgétaires, j'ai  
souhaité que nous avancions sur des  
sujets structurants pour le secteur  
médico-social.

J'ai souhaité tout d'abord que nous  
puissions « récompenser », grâce à une  
dotation supplémentaire, les structures  
dont la qualité de prise en charge est la  
meilleure.

J'ai également proposé de mettre en place  
des parcours de soins intégrés pour

faciliter les retours d'hospitalisation, ou tout simplement pour éviter des **journées d'hospitalisations inadéquates** qui accélèrent la perte d'autonomie des personnes âgées.

Le débat national sur la réforme de la dépendance l'a d'ailleurs bien montré : nous disposons de **réelles marges d'efficience**, mais à condition d'améliorer l'**organisation** de notre système de prise en charge.

Le débat a également fait émerger d'**autres besoins** qui, pour être satisfaits,

n'exigent ni une dépense nouvelle, ni un vecteur législatif.

Je pense notamment au souhait de nos concitoyens d'être **mieux accompagnés** lorsqu'ils choisissent une maison de retraite.

A cet égard, vous le savez, j'ai appelé de mes vœux la mise en place d'**indicateurs de qualité dans les EHPAD** et la création d'un **site Internet dédié** qui verra le jour en **2012**, comme je m'y suis **engagée**.

\*

**Efficienc**e des dépenses engagées, **qualité** de la prise en charge et **transparenc**e vis-à-vis de nos concitoyens : ce sont ces **principes** qui nous permettront de construire la **société solidaire** que j'appelle de mes vœux.

Pour résoudre ces **questions complexes** et se préparer ensemble aux **défis du vieillissement**, *je sais pouvoir compter sur vous, et sachez que vous pouvez compter sur moi !*

